



PRÉ-REQUIS

- Pas de niveau particulier requis, un niveau CAP ou BEP est toutefois recommandé.
- Maîtrise de la langue française et des opérations de calcul de base.

OBJECTIFS

- Mobiliser des compétences nécessaires à l'examen.
- Assurer les missions de transporteur public routier de marchandises, de loueur de véhicules industriels avec conducteur.

CERTIFICATION

Attestation de capacité de transport de marchandises de +3.5T délivrée par la Dreal/Driat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELS

Gérer et exploiter une structure de transport routier de marchandises exploitant des véhicules lourds dont le PTAC excède 3,5 tonnes.

NOS FORMATEURS

Experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre centre met en œuvre des moyens afin de pouvoir accueillir et accompagner dans les meilleures conditions les personnes en situation de handicap.

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consulter notre référente MAAFA Hania :
Maafa.hania@mkdmy.com

PUBLIC

- Tout public.

DURÉE

- 140 heures. (2 mois)

MODALITÉ DE FORMATION

- En distanciel.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les fondamentaux dans le droit civil et commercial.
- Gérer la comptabilité d'une société de transport.
- Savoir déterminer les coûts et la rentabilité d'une société de transport.
- Gérer des ressources humaines.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- QCM, exercices et Quizz.
- Étude de cas.
- Fiches de synthèse
- Session révision examen.
- Mise en situation.
- Ressources documentaires.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Test de de positionnement
- Entretien téléphonique.

Les candidatures sont ouvertes tout au long de l'année.
L'accès à la formation se fera dans un délais maximum de 14 jours à compter de la signature du contrat

TARIF

- Le coût de la formation est d'un montant de 2 397€

PROGRAMME DE FORMATION

MODULES

1. L'entreprise et le droit civil et commercial
2. L'entreprise et son activité commerciale
3. L'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité de transport
4. L'entreprise et son activité financière
5. L'entreprise et les salariés
6. L'entreprise et la sécurité

ÉPREUVES

FORME

DURÉE

Examen professionnel

- Épreuve sous forme de QCM de 50 questions noté sur 100 points (une note inférieure à 50 est éliminatoire).
- Épreuve à réponses rédigées notées sur 100 points (une note inférieure à 40 est éliminatoire).

Épreuve écrite

4 h

SESSION REVISION EN FIN DE FORMATION : 1 SEMAINE

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'examen professionnel se compose d'un questionnaire à choix multiples (QCM) et d'une épreuve portant sur la gestion et l'exploitation de l'entreprise. L'examen durera 3h et le nombre total de points est de 200.

Il est divisé en deux parties :

- Un QCM : 100 points.
- Une épreuve à réponses rédigées : 100 points.

Sont déclarés reçus les candidats qui ont obtenu pour l'ensemble des épreuves une note au moins égale à 120 sur 200, sous réserve qu'ils aient obtenu un minimum de 50 points pour le QCM et de 40 points à l'épreuve à réponses rédigées.

CONTACTS

✉ contact@mkdmy.com

☎ 07 56 93 67 87

Siret: 953 014 750 00012

NDA : 846 921 158 69 Version 01.01.2026

